

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 14 juin 2016

Point de décision

Point d'information

### SUJET : NOMINATION D'UN MÉDECIN EXAMINATEUR

**PERSONNE RESPONSABLE :** Caroline Roy  
**DIRECTION :** Commissariat aux plaintes et à la qualité des services  
**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Commissariat aux plaintes et à la qualité des services  
**DURÉE :** 5 minutes

### SOMMAIRE :

Conformément à l'article 42 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, le conseil d'administration de l'établissement doit désigner, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, un médecin examinateur qui est responsable de l'application de la procédure d'examen des plaintes médicales.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Faire adopter la nomination de Dr Jacques Monday à titre de médecin examinateur.

### IMPACT FINANCIER :

Aucun impact.

### PROJET DE RÉOLUTION :

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration doit désigner conformément à la Loi un médecin examinateur qui est responsable de l'application de la procédure des plaintes médicales;

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la nomination de docteur Jacques Monday à titre de médecin examinateur.